



Annales valaisannes
2010 - 2011

Actes du
Colloque international
Les bisses
économie, société,
patrimoine

Direction scientifique
Stéphane Nahrath
Jean-Henry Papilloud
Emmanuel Reynard

Rédaction
Sophia Cantinotti
et le comité
de la SHVR

Le présent volume constitue
les numéros 2010 et 2011 des *Annales valaisannes*.
Il a été réalisé avec la participation
du comité d'organisation du *Colloque international*,
Les bisesses, économie, société, patrimoine.
Il a obtenu l'appui du Canton du Valais par ses services
du développement économique, de l'agriculture et de la culture,
ainsi que de l'Office fédéral de la culture
et de la Fondation suisse pour la protection
et l'aménagement du paysage.
Avec le soutien de la Loterie Romande.

© Société d'histoire du Valais romand, 2011

Conclusion : Le renouveau des bisses

par

Stéphane Nahrath
Jean-Henry Papilloud
Emmanuel Reynard
comité scientifique

Au carrefour de l'agriculture, du tourisme, du patrimoine et des sciences sociales

Seize ans après celui de 1994, un nouveau colloque international, *Les bisses, économie, société, patrimoine* a été organisé du 2 au 5 septembre 2010. De l'ouverture dans la salle du Grand Conseil à Sion, aux sessions scientifiques à l'Institut universitaire Kurt Bösch à Bramois, en passant par les conférences publiques au Baladin à Savièse, les visites guidées et les excursions organisées sur une dizaine de bisses, toutes les manifestations ont participé à la pleine réussite de l'événement. Le bilan du déroulement, des échos et des retombées de l'opération est très positif. Il nous permet de mettre en exergue un approfondissement de nos connaissances et, surtout, un renouvellement de l'approche des systèmes d'irrigation traditionnelle.

Placés au cœur des débats, les bisses du Valais ont constitué un terrain privilégié d'analyses et d'observations. Et, tout naturellement, un consensus s'est établi pour utiliser le terme de bisse de manière générique, puisque, en dépit de ses racines valaisannes, il s'impose dans les dictionnaires et, de plus en plus, dans le langage courant.

CONTEXTES

Devant un public nombreux, près de cinquante communications ont été présentées et discutées par des intervenants suisses, allemands, français, italiens et néerlandais. Une participation remarquable qui reflète l'intérêt des chercheurs et des praticiens pour les questions de gestion communautaire de l'eau, d'irrigation, d'utilisation touristique ou de valeur patrimoniale du bisse. Quant au public – plus de quatre cents personnes – les raisons sont nombreuses qui expliquent son engouement pour les bisses. L'ancienneté, la longévité, la résistance, voire la résurrection des infrastructures réalisées au cours des siècles fascinent nos esprits pourtant saturés d'exploits techniques. Significativement, à partir des années 1980, la tendance à la disparition et à l'abandon des infrastructures s'inverse. Des bisses sont rénovés ou reconstruits, certains sont remis en eau, d'autres entrent au musée et dans les médiathèques, la plupart s'inscrivent dans l'offre touristique. De leur côté, les chercheurs en sciences

humaines redécouvrent l'intérêt social, culturel, politique et économique des bisses. Les performances de la gestion communautaire des ressources, dont sont porteurs les consortages qui les gèrent, soutiennent la comparaison avec les diverses expériences de municipalisation ou de privatisation effectuées tout au long du :xe siècle. De ce fait, les systèmes d'organisation et de gestion des bisses constituent une source d'inspiration politique croissante dans un contexte international marqué par l'émergence d'une « recommunautarisation » de l'eau. Cette dernière est en effet de plus en plus souvent considérée par les Etats comme un « bien commun de la nation ». Le point d'orgue de cette reconnaissance est évidemment l'attribution du prix Nobel d'économie 2009 à la politologue Elinor Ostrom, qui a

consacré sa carrière scientifique à l'étude des institutions de gestion communautaire dans le monde entier, sans oublier celles du Valais.

La redécouverte de l'importance des bisses correspond également à une diversification des usages qu'en fait notre société. Les canaux traditionnels ne sont plus réservés à l'irrigation agricole et viticole. Leur fonction d'amenée d'eau les rend utiles pour l'irrigation des jardins et des espaces privés dans les zones d'habitation, pour l'alimentation des services urbains, voire des canons à neige. Ils contribuent également à la biodiversité, assurent des fonctions paysagères et touristiques. Enfin, ils deviennent des objets de patrimoine et un facteur d'identité régionale.



Arrosage par aspersion. (Martin Fardey)

ENSEIGNEMENTS

Les bisses nous permettent de retrouver, à travers le caractère matériellement et symboliquement vital de l'eau, un ensemble complexe de données fondamentales, de connaissances, de pratiques et de sentiments. Nous les découvrons dans les nombreux points approfondis par les intervenants aussi divers par leur provenance géographique que par leur parcours scientifique.

Pris dans leur sens large, les bisses se comprennent comme des systèmes sociotechniques complexes et anciens de transport de l'eau dans un environnement difficile. Ils rassemblent tous les usagers qui dépendent de manière vitale de la ressource. Dans ce sens, ils ne sont pas l'apanage du Valais ou des Alpes, ni même des régions de montagne. Il en existe en zone de plaine, et dans de nombreux endroits du monde. En définitive, ils sont partout où le décalage entre la distribution spatiale de l'eau et la localisation des activités humaines les rendent nécessaires.

Les bisses se sont donc développés à des échelles territoriales et dans des contextes démographiques très différents. Qu'y a-t-il de commun entre les rus familiaux du val d'Aoste qui comprennent quelques dizaines de personnes, et les wateringues néerlandaises qui regroupent en moyenne 600 000 personnes ? En fait, les différents types de canaux d'irrigation constituent des réponses proches à des problèmes similaires. Au-delà des différences de fonctions entre les auals, les bisse valaisans ou d'autres canaux qui jouent un rôle essentiel dans l'amendement des terres, les similitudes sont surtout à chercher dans les caractéristiques organisationnelles et institutionnelles.

Dans la plupart des cas se retrouvent les principes d'une gestion auto-organisée, solidaire et relativement démocratique. Celle-ci équilibre les droits et les devoirs entre les membres et implique une autonomie minimale par rapport à l'Etat. Toutes les institutions de ce type sont à la fois productrices et dépendantes d'un capital essentiellement social, car elles nécessitent une coopération entre les usagers en amont et en aval des réseaux d'irrigation.

Les subtils équilibres mis en place sont émaillés de conflits. Les remises en question des règles établies sont l'indice des difficultés auxquelles sont confrontés les acteurs de la gestion communautaire de l'eau. La voie médiane entre la privatisation et l'étatisation nécessite de grands efforts de participation et de conciliation pour obtenir l'adhésion entière des acteurs concernés. Les institutions de gestion communautaires doivent s'adapter, évoluer et se réformer au fur et à mesure que se diversifient les usages, que les groupes d'usagers deviennent plus hétérogènes ou que se développent de nouvelles formes de copropriété des réseaux d'eau. Concrètement, ces institutions doivent s'intégrer dans les politiques publiques locales et régionales. Elles doivent aussi s'adapter aux politiques agricoles, d'aménagement du territoire, de développement touristique, de protection de l'environnement, ou encore du patrimoine. Et cela ne va pas sans difficultés.

La reconversion de certains sites en objets touristiques peut créer de nouveaux problèmes. Alors que les formes de tourisme de randonnée et de découverte culturelle ont atteint un certain niveau de maturité, dans certains endroits, comme au Torrent-Neuf de Savièse qui reçoit parfois plus de 2000 visiteurs par jour, les inconvénients commencent



Le Badneri. (Martin Fardey)

à se marquer. Les organisateurs sont confrontés à la difficulté de gestion des flux le long de chemins étroits, à la sécurité, à la méconnaissance des dangers de la montagne, au parcage de véhicules à proximité du site, à l'évacuation des déchets, etc.

D'autre part, l'exploitation touristique et environnementale des bisses ne doit pas se faire au détriment du maintien des savoir-faire agricoles ancestraux. La focalisation de l'intérêt touristique et urbain sur le *bisse d'en haut* s'opère au moment même où l'on assiste à une perte, probablement irrémédiable, de la mémoire rurale et agricole du *bisse d'en bas*. Ainsi, des pans entiers de la civilisation des bisses risquent d'être rejetés dans l'ombre. Il suffit d'évoquer ici l'énorme toile d'araignée constituée par les canaux secondaires, les infrastructures hydrauliques diverses, les ouvrages modernes d'arrosage par aspersion qui nécessitent un entretien de tous les jours...



Essertse. (Martin Fardey)

PERSPECTIVES

La patrimonialisation des bisses n'est pas une mise sous cloche de restes. Elle doit au contraire permettre une reconnaissance des usages, de l'utilité et des valeurs aussi bien esthétiques, que scientifiques, sociales, ou encore économiques. Les bisses ne constituent pas seulement un patrimoine *matériel*, mais également un *patrimoine culturel immatériel*. Celui-ci prend la forme des savoir-faire techniques, agricoles et institutionnels liés à l'irrigation. En tant que tels, ils sont à inscrire sur la liste des « traditions vivantes de Suisse », élaborée par les cantons à la demande de la Commission suisse pour l'UNESCO et de l'Office fédéral de la culture (OFC).

Dans une veine un peu différente, mais tout à fait convergente à celle des travaux des économistes institutionnels et des politologues sur les consortages, les anthropologues plaident pour que la réflexion collective en cours sur la patrimonialisation des bisses soit aussi l'occasion de rouvrir les perspectives d'une anthropologie de la communauté. Celle-ci, fondée sur une reconnaissance de la capacité des communautés locales à maintenir les anciens réseaux hydrauliques et à les adapter aux exigences nouvelles des temps présents, trouverait là un terrain d'étude privilégié et stimulant.

Sur un plan plus méthodologique est apparue la nécessité de mettre en commun les compétences théoriques et pratiques de toute une série de groupes professionnels: des agriculteurs aux chercheurs en sciences sociales et humaines en passant par les archivistes, les politiciens, les membres de l'administration publique, les ingénieurs agronomes, les hydrauliciens, les biologistes, les professionnels du tourisme, etc.

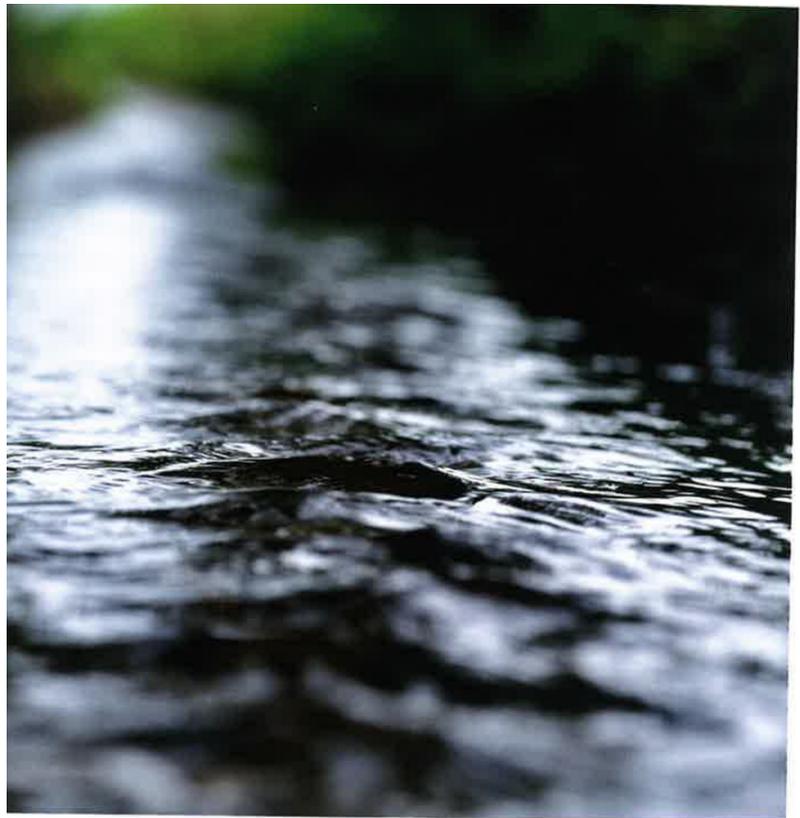
Tout cela pour que l'important chantier de la patrimonialisation des bisses participe réellement au processus européen, voire mondial, de la communautarisation de l'eau. Le défi est de taille à l'heure où le retour des concessions hydroélectriques exacerbe les passions et les intérêts, et où la conception mercantile et privative de la propriété de l'eau tourne le dos aux enseignements historiques sur les apports et la pertinence de sa gestion communautaire.

Dans ce sens, le projet de candidature à l'inscription des bisses sur la *Liste du patrimoine mondial* pourrait servir de cadre pour une réflexion approfondie sur la relation qu'entretient la société valaisanne à la principale ressource naturelle de ce pays. Le projet d'inscription ne vise en effet pas seulement la mise sous protection du patrimoine architectural composé de certaines vestiges de bisses suspendus, mais consiste bien plus en une volonté de classer, donc de mettre en lumière, le formidable patrimoine constitué par la trame hydraulique des bisses, sans oublier l'organisation sociale qui a permis de le construire, de le développer et de le maintenir. L'ensemble se trouve actuellement, comme plusieurs fois par le passé, à un tournant historique.

Espérons que le bisse ne devienne pas un simple produit d'appel pour une industrie touristique en quête de renouvellement, mais qu'il reste encore longtemps le ferment social qu'il a été durant de nombreux siècles. La récente création de l'Association des bisses du Valais

est certainement la preuve de cette volonté d'unir les forces à l'échelle du canton afin de faire perdurer le réseau des bisses et l'organisation sociale qui le sous-tend.

Gageons que les Actes du Colloque joueront, comme ce fut le cas de ceux de 1994, le rôle de base scientifique et de réflexion critique pour les travaux futurs et les actions sur le terrain!



Bisse de Saxon. !Charly Rappol